

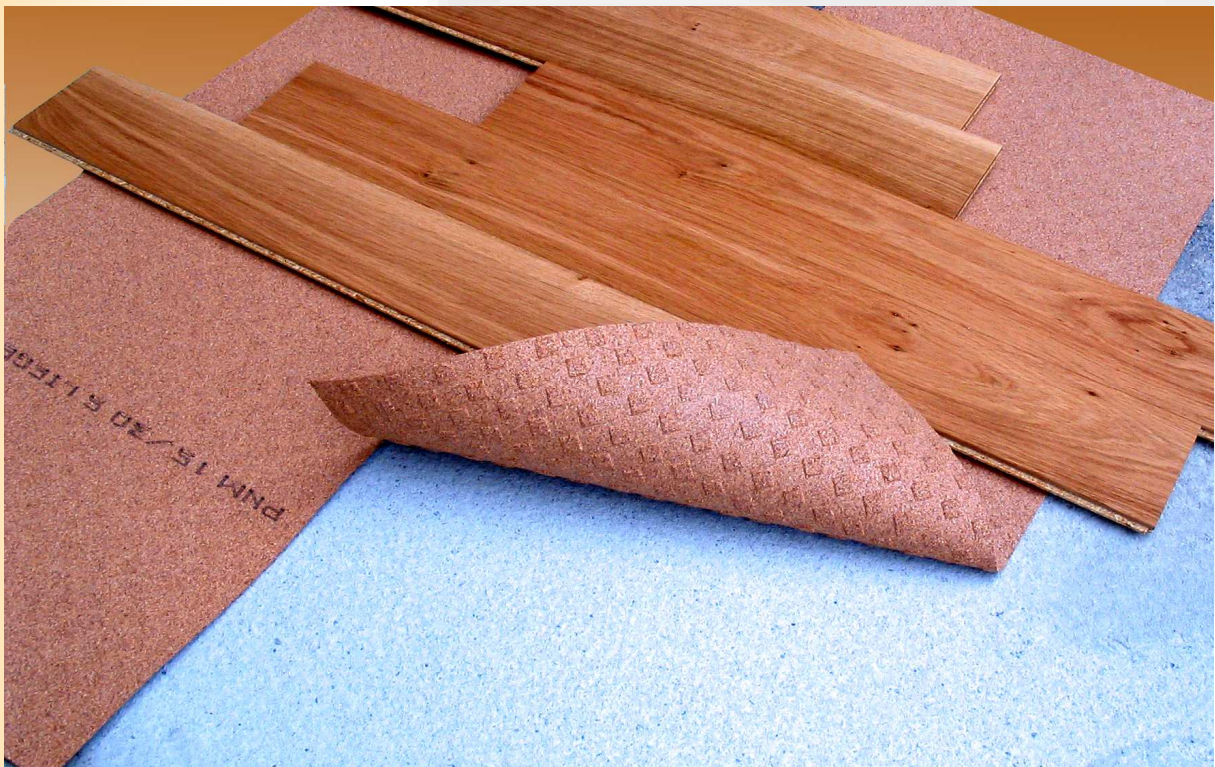


>High Performance CorK

LIEGE PNM 15/30 S

S-CO-15-A

Préconisations de mise en œuvre



Le DTU 51-2 du CSTB prescrit les règles de pose des parquets collés.

La mise en œuvre de la sous-couche résiliente PNM 15/30 S doit suivre les recommandations de la norme NF EN 12455 « Revêtements de sol résilient. Spécifications pour les sous couches de composition liège ».

Recommandations

Support

Le support sur lequel sera collée la sous-couche liège (dalle béton ou chape ciment conforme au DTU 26-2) doit avoir en profondeur comme en surface une bonne cohésion.

Il doit présenter une surface aussi plane et aussi lisse que celle exigée pour la pose directe du parquet sur chape ou dalle.

Ce support doit être parfaitement sec : sa tenue en eau, au moment de la pose ne doit pas dépasser **2 à 3%** et **1,5%** pour une chape avec chauffage incorporé.

Il doit être dépoussiéré, toute salissure étant nuisible à une bonne adhérence de la colle.

Colles

Les colles préconisées sont :

- ☐ Vinylique à prise rapide
- ☐ **Polyuréthane mono ou bi-composants**
- ☐ **MS Polymère**

Mise en œuvre :

① Collage

Pour coller la sous couche résiliente PNM 15/30 S sur le support, il est nécessaire d'appliquer environ 800 gr/ m² de colle sur la chape ciment ou la dalle béton étalée à l'aide d'une spatule crénelée.

② Humidification

Une légère humidification (*) de la face extérieure (face lisse) de la sous-couche PNM 15/30 S est nécessaire dans le cas d'une pose à l'aide d'une colle vinylique.

Il n'est plus nécessaire d'humidifier le liège si le choix de la colle se porte sur la PU ou un MS Polymère.

() Cette opération ne doit avoir lieu qu'au moment du collage de la sous-couche sur support et il est par ailleurs fortement déconseillé de l'humidifier à l'avance, en quantité, et d'empiler ces feuilles les unes sur les autres. (Ce qui aurait pour conséquence d'humidifier la face intérieure de la sous-couche et ainsi d'en empêcher la prise sur le support).*

③ Mise en place de la sous couche

La sous-couche sera ensuite collée face intérieure (face à plots) contre la chape de ciment ou la dalle de béton, la face extérieure (face lisse) étant celle sur laquelle sera ultérieurement collé le parquet.

① **Il ne faut en aucun cas forcer l'adhérence de la sous-couche par des opérations de marouflage ou en la chargeant avant le complet séchage de la colle. Ce procédé diminuerait les performances acoustiques.**

① La pose de la sous-couche PNM 15/30 S doit s'effectuer de telle manière que les joints entre les feuilles ne correspondent jamais aux joints du parquet.

Il est préconisé de poser la sous-couche en biais par rapport aux joints du parquet.

① La pose de la sous-couche ne doit pas se faire à joints serrés, mais un espace de 3 à 5 mm doit être laissé entre chaque feuille ainsi qu'à proximité des murs.

④ Séchage

Un temps de séchage de la colle de 1 (colle PU ou MS Polymère) à 4 jours (colle vinylique) doit être respecté avant la mise en place par collage du parquet.

① En aucun cas la sous-couche et le parquet ne doivent être collés en continu.

Pose de Parquet sur sol chauffant

□ La pose se fait conformément aux :

- ✓ DTU 51.2 - Août 95
- ✓ DTU 65.7 - Janvier 86
- ✓ DTU 65.8 - Février 90

Préalablement à la pose du parquet et dans la mesure où l'installation est neuve, il y a lieu de chauffer le local pendant 2 semaines au moins (évacuation de l'humidité résiduelle)
Le chauffage sera arrêté 48 heures avant l'application de la colle.

□ Condition de bon fonctionnement

Pour obtenir un bon rendement de l'installation, la résistance thermique « R » du revêtement de sol, donc du parquet, ne doit pas dépasser 0.15 M² K/W (K=Kelvin - W=Watt).

□ Résistance thermique des différents parquets à employer

Parquet	"R" Collage direct	"R" Sous couche PBGB 25	"R" Sous couche PNM 15/30 S	"R" total avec PBGB 25	"R" total avec PNM 15/30 S
8 mm Massif (Mosaïque)	0,05	0,045	0,06	0,095	0,11
10 mm Massif (Planchette)	0,07	0,045	0,06	0,115	0,13
22 mm Lamelles sur chant	0,15	0,045	0,06	pas de sous couche	pas de sous couche
10 mm contrecollé	0,088	0,045	0,06	0,135	0,15
15 mm contrecollé	0,1	0,045	0,06	0,145	pas de sous couche

ATTENTION

La pose de parquet est déconseillée sur un sol chauffant installé avant 1990 (Températures trop élevées).

Dans le cas d'un sol chauffant rafraichissant, nous consulter avant la mise en œuvre de la sous-couche liège.

Sécurité

Notre produit PNM 15/30 S ne représente aucun risque d'inhalation, et aucun danger en cas de contact avec la peau ou d'ingestion.

L'utilisation des colles pour la mise en œuvre, doit être réalisée en accord avec les réglementations d'utilisation du fournisseur de colle.

Il est indispensable d'utiliser un masque lors d'une utilisation massive des colles.